



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 9593

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur les difficultés rencontrées par les propriétaires immobiliers qui doivent, depuis le 1er juillet 2007, annexer au bail un diagnostic de performance énergétique lors de sa signature ou de son renouvellement alors que le décret d'application n'est toujours pas paru. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la circonstance.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9593

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6812

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)